

18 juin 2015 -16:19

Appartient à Conseil des ministres du 19 juin 2015

## Candidature de la Belgique à l'Asian Infrastructure Investment Bank

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a donné son accord de principe sur la candidature de la Belgique en tant que membre ordinaire à l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB).

En octobre 2013, en marge du sommet de l'*Asia-Pacific Economic Cooperation* (APEC) à Bali, les autorités chinoises ont émis l'idée de créer une *Asian Infrastructure Investment Bank* (AIIB).

Pour devenir membre ordinaire, une approbation par le Conseil des gouverneurs (organe décisionnel supérieur de l'AIIB au sein duquel chaque État membre est représenté au pro rata de sa part dans le capital) à une majorité spéciale est requise. Toutefois, une procédure d'adhésion ne pourra être lancée au plus tôt qu'après l'entrée en vigueur des statuts, qui requiert le dépôt d'instruments d'adhésion par au moins 10 pays membres fondateurs représentant au moins 50% du capital total. Par conséquent, le lancement d'une procédure d'adhésion au sein du Conseil des gouverneurs ne pourra certainement pas être envisagée avant 2016.

Le Conseil des ministres estime toutefois qu'un signal positif pourrait être donné dans le cadre de la visite d'Etat en Chine qui se déroulera du 21 au 27 juin 2015, en annonçant officiellement que la Belgique souhaite introduire une demande d'adhésion simple dès que cela sera effectivement possible. Une déclaration d'intention en ce sens sera rédigée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des  
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale  
rue de la Loi 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 574 80 00  
<http://www.vanovertveldt.belgium.be>